



Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Western Fair		London	
Date	Lundi 30 novembre 2020		Heure de départ	18 h 15
Conditions météorologiques	Courses 1 à 11 : Bourrasque de neige (Temp : 1 °C)			
État de la piste	Courses 1 à 11 : Bonne (Variante 2 s)			
Nombre de courses	11	Nombre de courses de qualification	Inscriptions totales	102
Paris mutuel	\$474,534			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Walker Craig	Juge associé Dorion, John	Juge associé Coles, Sharla (à distance)
-------------------------------------	-------------------------------------	---

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Scott Ksionzyk entraîne ce soir.

Scott Coulter, dans la Course 3, du 18 novembre 2020, a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle de la CAJO 22.23.03(b) pour avoir effectué une action du poignet au-delà de ce qui était acceptable, lorsqu'il avait utilisé le fouet. Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$200 et une suspension de conduite de 3 jours (pour les 6, 7 et 8 décembre 2020). Décision #1115031.

COURSES

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Enquête. Examen des chevaux ayant fait des bris dans le 1^{er} virage. Le #7, "Crankys Boy", (A. Sorrie), a fait un bris. Il est arrivé en 1^{ère} position. Aucune infraction à la règle sur les bris d'allure. Le #4, "Curious Cortez", (C.

Kelly), a fait un bris et est allé dans le couloir de sécurité, où il a continuellement perdu du terrain lors de sa perte d'allure, avant de retourner finalement sur la piste. Il est arrivé en 4^e position. Aucune infraction à la règle sur les bris d'allure.

Le #4 est arrivé avec de l'équipement brisé (fer). Il devra se qualifier pour les bris.

Lien pour la vidéo de l'enquête : <https://youtu.be/DGzhqb4EDF0>

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – **2 Enquêtes.**

Enquête 1 – Le #4, "Mall Peen Hammer", (D. Thiessen), a fait un bris à la ligne d'arrivée et a été dépassé. Il est arrivé en 1^{ère} position et a été placé en 2^e position.

Enquête 2 – Examen du bris effectué par le #7, "Dashiki", (A. Sorrie), au départ. Il a terminé la course en 3^e position. Aucune infraction signalée.

Liens pour les vidéos de l'enquête :

<https://youtu.be/Z97irc5cq5s>

<https://youtu.be/QA8UMv8OxwU>

Nicholas Steward – Infraction à la règle de la CAJO 22.19 pour le défaut de d'avoir gardé les deux pieds dans les étriers. Il s'agit de sa deuxième infraction en moins de six mois. Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$300. Décision #1115109.

Course 10 – Enquête. Nous avons examiné la course aux alentours du dernier virage et allant dans le dernier droit. Le #6, "Buttermilk Hanover", (B.

Macdonald), a dévié vers l'intérieur et a accroché la roue du #5, "Sirius Star", (M. Horner).

Le #6 est arrivé en 5^e position et a été placé en 6^e position.

Les #2, #3, #5 et #7 ont été signalés pour interférences.

Lien pour la vidéo de l'enquête : <https://youtu.be/4Maw3lCQHjQ>

Course 11 – Rien à signaler.

Réclamations

Course 7 – "First Car" (1), pour \$7,000, par 9178 2524 Quebec inc., entraîneuse Isabelle Binet.